

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2021

### **DELIBERATIONS**

#### **Projet d'acquisition de parcelle appartenant à V.N.F.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de V.N.F., dans lequel, il souhaite savoir si la commune est toujours intéressée pour acquérir les parcelles cadastrées AB 71 et AB 224 sise à l'extrémité de la place de la mairie et informe le conseil municipal que l'EPAMA a engagé des réflexions dans le cadre de la lutte contre les inondations par la Meuse. Le conseil municipal, à la majorité (une voix contre), est toujours intéressé pour acquérir ces parcelles mais en fonction des projets de l'EPAMA.

#### **Mise en location d'une partie de la grange sise 15 rue du Maréchal Foch à un artisan paysagiste**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en location d'une partie de la grange sise 15 rue du Maréchal Foch à un autoentrepreneur multiservice afin d'y stocker le matériel lié à son activité professionnelle. Il disposera d'une surface de 80 m<sup>2</sup>. Il est proposé de fixer le loyer mensuel à 120 €. Le conseil Municipal accepte à l'unanimité de louer ce local à cet autoentrepreneur multiservice à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la durée d'une année ferme, soit jusqu'au 31 décembre 2022, de fixer le loyer mensuel à 120 € et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à cette location.

#### **Travaux de réfection et de mise en place d'un mécanisme pour les cloches de l'église Saint-Martin à Glaire**

En raison de l'usure des paliers, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme sur billes pour les cloches de l'église Saint-Martin à Glaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire réaliser ces travaux.

### **DIVERS**

Néant